

CALENDRIER EN LIEN AVEC LE DECRET TERTIAIRE

Depuis
Décembre
2021

Identification et Recherche : mail aux CE du 09/12/2021 – newsletter UDOGEC du 04/01/2022
https://www.ec35.bzh/espace-de-ressources/?fwp_thmatique=decret-tertiaire

ÉTAPE
1

DU 1^{er} janvier
2022

ÉTAPE
2

- ✓ Création de votre compte sur la plateforme OPERART : Nous revenons vers vous prochainement
- ✓ Déclaration de l'entité assujettie
- ✓ Déclaration des consommations annuelles 2020 et 2021
- ✓ Détermination de l'année de référence des consommations énergétiques
- ✓ Choix de l'objectif : en valeur absolue ou relative

Informations
Complémentaires à venir

AU 30/09/2022
Date Butoir

Puis Une fois par an Déclaration des consommations annuelles de l'année N-1

2030 Réduction de - 40% des consommations d'énergie

2040 Réduction de - 50% des consommations d'énergie

2050 Réduction de - 60% des consommations d'énergie

EN RESUMÉ : une année 2022 avec 1 enjeu majeur : la détermination de l'année de référence